

Lyon, le 8 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon relance la collecte de protections féminines, du 8 mars au 28 mai 2024, avec l'association *Règles élémentaires*

Pour la 4^{ème} année, la Métropole de Lyon lance le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la campagne de collecte de produits de protections périodiques, avec l'association *Règles élémentaires* qui lutte contre la précarité menstruelle.

La "précarité menstruelle", c'est le fait pour certaines femmes de ne pas avoir accès aux protections menstruelles (serviettes, tampons, coupes menstruelles, etc.) pour des raisons économiques. Les difficultés rencontrées par certaines femmes pour acquérir des produits d'hygiène intime est malheureusement une réalité encore vécue par trop de femmes : en France ce sont **1,7 million de femmes** qui sont ainsi touchées par la précarité menstruelle et on estime qu'**1 étudiante sur 3** n'a pas accès à des protections pendant la période de règles.

La Métropole de Lyon relance la collecte de protections périodiques, qui se tiendra **du 8 mars au 28 mai**, journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Cette opération s'effectue en lien avec l'association « *Règles élémentaires* » spécialisée sur ces questions. Les dons seront redistribués auprès de celles qui en ont le plus besoin, notamment les femmes en grande précarité et les étudiantes, via des associations présentes sur notre territoire. L'an dernier la collecte a permis de réunir **40 000 protections**.

Afin de sensibiliser le grand public la Métropole de Lyon installe des boîtes de collecte dans **une quarantaine de lieux** sur la Métropole de Lyon, notamment les Maisons de la Métropole, et différents lieux publics dans les Communes du territoire comme les Mairies et les bibliothèques. La liste des lieux de collecte est en ligne [ici](#).

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : « *Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la Métropole de Lyon réaffirme son engagement à l'année dans la lutte contre les inégalités femmes-hommes. L'accès aux protections périodiques est essentiel pour les femmes. Elle relève d'un droit fondamental : le droit à la dignité. Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes n'avancera pas sans initiative, nous devons agir bien au-delà du symbolique, et cette collecte est un acte de solidarité très concret.* »

Michèle Picard, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'égalité femmes-hommes : « *On sait que dans une vie, l'hygiène menstruelle peut représenter jusqu'à 8000 euros si l'on compte toutes des dépenses induites. C'est une dépense qui ne peut être assumée par de nombreuses femmes en situation de précarité. Pour la 4^{ème} année consécutive, j'ai souhaité que la Métropole s'engage aux côtés de l'association Règles élémentaires et mobilise les Communes et leurs partenaires pour une grande collecte de protections. C'est aussi un moyen de sensibiliser et de mettre en visibilité ce sujet encore tabou, en complément de toutes les initiatives déployées par notre collectivité : distributeurs de protections dans les collèges, expositions, guides...* »

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93